

(13)

Vendredi 15 Novembre 2019
 EHRHARD Piene - 22 Grande Rue - 52300 SUZANNECOURT
 Je laisse le soin aux spécialistes du nucléaire de se prononcer sur la dangerosité d'avoir cette entreprise sur la zone de la Joinchère et je fais entièrement confiance aux services de l'état qui sont intervenus sur le dossier.
 Je veux simplement émettre mon sentiment de citoyen vivant depuis + de 60 ans dans un territoire qui ne cesse de mourir. Tous nos jeunes après leurs études ne peuvent vivre sur le lieu de leur naissance faute de perspective de travail, alors bien sûr l'entreprise UNITECH ne peut résoudre tous ses problèmes mais peut être un déclencheur pour faire venir d'autres activités sur cette zone. A nous nous le droit de refuser cette opportunité de création de 40 emplois quand notre Bassin de vie a tellement besoin d'emplois.
 Pour que mon territoire puisse continuer à vivre je dis OUI à UNITECH

(14)

J'approuve l'ouverture de l'usine Unitech, pour procurer du travail dans notre région.
 Je fais confiance au service de l'état pour cette implantation.
 Catherine EHRHARD Luchin
 Suzannecourt

13.12.19 G CLEMENT

(15)

40 emplois c'est toujours 40 chômeurs en moins je pense qu'une discussion documentée et contradictoire est préférable à une manifestation de masse si type dans des gamelles -
 Pour une fois que quelqu'un fait quelque chose pour le nord du département, laissons le faire -

La CE

(16)

Le 17.12.19
 BARTHELEMY Sylvette 85 Gde Rue 52300 SUZANNECOURT.

Je suis venue soutenir le projet de création d'une laverie industrielle sur le site de la Joinchère soutenu par l'entreprise UNITECH. La création d'emplois sur la région de Joinville n'est pas négligeable. En ce qui concerne la pollution, je pense que la surveillance sera sérieusement contrôlée.
 Je dis oui à UNITECH

(17)

Le 17.12.19.
 BARTHELEMY Jean. 85 Gde Rue 52300 SUZANNECOURT
 Je soutiens le projet de création d'une laverie industrielle. Je suppose que toutes les sécurités seront mises en oeuvre pour assurer le bien-être de la population.

Le 20.12.19

(18)

Vous êtes tout à fait conscient des risques engagés du à l'installation de la Laverie - UNITECH - et c'est en toute conscience que vous vous rendez coupable de tous ses effets à court et à long terme.
 Que ce soit au niveau écologique, touristique etc... Vous tettez en avant que UNITECH offre 40 emplois! Mais c'est d'un ridicule quand on sait que l'on risque d'en détruire 1000, 1600, voire plus par ailleurs dans toute la région et en particulier autour du lac du Der. C'est HORRIBLE. Je ne vous félicite pas.
 Simon Chrystelle de Villecomte

(8)

(9)

La CE

(19) Annexe 3 S M. Jean - Marie MOAÏN

20 Annexe 4 S M. Claude MALINGRE
maire d'EPIZON

(21) Mme Cornot Evolpe - H place du 14 Juillet
20/12/19 Verqueville -
Je suis contre l'implantation de cette
laverie nucléaire, que va-t-on laisser
à nos enfants et petits enfants ?
Et pour les emplois que je ne suis
même pas sûre pourront être des demandeurs
locaux, non à Vitry.

(22) Annexe 5 S. NEUVÉ. Philippe Vice Président
CC de Famille / Champagne.

(23) Annexe 56 VITON Gilbert

(24) Je viens par la présente démarche pour m'opposer
à l'implantation d'une laverie et d'un centre de
conditionnement de matériaux usés de l'industrie
nucléaire à Vitry.

En tant que citoyen j'ai eu peur
mon ras le bol de la omniprésence des nucléaires sur notre
territoire. J'ai assez d'être pris pour un naïf à qui
on fait miroiter des développements par une industrie
aussi épaveuse que polluante. Toujours les arguments
de départ minimisent les conséquences à venir et les
mesures de communication données aux projets font
preuve non pas de transparence mais plutôt de lobbying.

J'impute les responsabilités du bassin de vie de Vitry
à chercher non seulement en aval d'UNITECK et à faire
répandre leurs fautes et à en aggraver les conséquences
de pollution de l'eau, et de l'air.

La CE

(10)

Sauter et faire croire que cette industrie n'aura
aucune conséquence sur les produits de l'eau et de l'air
est aussi obligé de faire croire que l'eau peut renvoyer
à sa source.

Après lecture de la synthèse de l'étude présentée
à l'assemblée publique il semble que toutes les réserves
émises par les différents organismes devraient amener
à suspendre les démarches d'implantation d'UNITECK
sur notre territoire.

En cas de fait au niveau l'architecte, la
communication se fait sur la terre. On parle
très peu de l'architecte de développement et de
conditionnement.

Le nucléaire est la répétition du mensonge. ASSEZ.

D. DURANT

(25) MME GARLIN CATRY - M^r DESIRAT doit
80 GRANDE RUE 52300 SURMONTAULT

Nous venons par cette démarche, nous
prononcer contre le projet de cette laverie
UNITECK.

En effet la pollution à venir de "notre" eau,
de "notre" air y sera forcément.

Sans oublier le prix de l'immobilier qui à
notre avis sera en baisse car voir une telle
laverie de sa terrasse n'est pas un rêve.
Vous pensez aussi à notre santé et à celle
de nos enfants.

GARLIN CATRY

DESIRAT Luc

(11)

La CE

(26) Annexe 57 Marie-Noëlle DUPONT

(27) Annexe 58 Couverture de
l'association "AUDMONT dit NON"

(28) Mairie de Poitiers 52230
Bernard ADAM Maire

Je suis favorable à l'implantation de l'usine
UNITECH, nous sommes sur un territoire défavorisé
en matière d'emploi, zone ZRR, Chômeurs de
longue durée. Bien sûr cela n'est pas une
raison pour faire tout et n'importe quoi, mais
quand un investisseur tel que UNITECH, avec
un dossier circonstancié qui a répondu à
d'innombrables questions posées par des gens responsables
ayant étudiés toutes les éventualités.

De plus des organismes tel que la DREAL et l'ARS
n'ont pas formulé d'interdiction formelle sur
l'implantation de la blanchisserie. Ces mêmes
organismes assureront une surveillance sévère
lors du fonctionnement. Cet investisseur ne
prendra jamais le risque de faire arrêter son
usine après de tels investissements.

Nous avons déjà laissé passer Derichebourg à Guérande
maintenant la question est sur la blanchisserie.

Bientôt plus aucun investisseur ne viendra sur
notre territoire.

(29) Annexe 59 M^{re} BERGAUT Claude

M^{re} et M^{lle} PARTY - SUZANNECOURT

Nous venons vous faire part de nos inquiétudes -
- quelle sera la fréquence des contrôles sanitaires
concernant les rejets dans l'air et dans la partie

- Gilles MARY

~~MARY~~

~~CE~~

(12)

(13)

La CE
+

Annexe 3 S

ENQUETE PUBLIQUE
UNITECH

M^{eur} Mogin Jean Marie

Je suis pour la larvae UNITECH,
je fait confiance aux personnes qualifiées
pour ce projet. Et à l'avenir
d'une quarantaine d'emplois -



Annexe 4 S

A plusieurs reprises, j'ai été présent lors des présentations qui se sont déroulées cette année à Doulevant, Suzannecourt, et j'ai fait venir dans ma commune à Epizon un représentant d'Unitech afin de bien comprendre et analyser ce projet. L'exposition était rassurante pour la population malgré un scepticisme latent. Lors des présentations, j'avais des doutes quant à l'exploitation de la laverie, il y avait à cette période une communication massive d'opposants.

Les doutes portaient sur :

**ENQUETE PUBLIQUE
UNITECH**

- 11 cheminées sur le site*
- Déchets de contamination pire que des déchets nucléaires*
- Une installation nucléaire*
- Lors de la construction de ce site, il y aurait du plomb dans les bétons pour absorber la radio-activité par la suite ?*
- La consommation d'eau durant le fonctionnement, etc...*

Toutes ces questions, aucune ne s'avère compatible avec le dossier présenté par UNITECH !!! Il est trop facile de provoquer une psychose chez les gens pour leur faire peur que d'apporter des solutions dans ce département.

Je m'explique :

2020 : toutes les entreprises qui s'installent ICPE (Installation Classée par la Protection de l'Environnement) des établissements comportant une ou plusieurs ICPE sont contrôlés par différents services de l'état couramment appelés INSPECTEUR DES INSTALLATIONS CLASSEES.

Quelque soit le régime, le seul responsable de l'installation est l'exploitant, il est donc prouvé qu'il respecte les prescriptions et qu'il ne crée pas de dommages irréversibles dans le domaine de l'environnement ou de la sécurité ; cette responsabilité s'applique de l'installation de l'exploitation à son arrêt définitif, c'est pourquoi il est tenu de mettre en place un système régulier de surveillance.

A mes yeux, il me semble que UNITECH, dans son rapport, a prouvé tous ces éléments cités ci-dessus, je ne vais pas écrire 10 pages car on peut en dire long, mais les écritures et les paroles depuis trente ans, cela ne sert à rien, nous sommes dans les faits et il serait grand temps de réagir avant qu'il ne soit trop tard.

En tant que Maire depuis six ans, de quatre communes associées et, agriculteur depuis trente-cinq ans sur ce territoire, je constate que nous perdons d'années en années notre richesse morale, physique et sociale.

Mon Conseil Municipal et moi-même, essayons de trouver des solutions pour que nos enfants restent sur ce territoire ; dans cette commune, nous avons un groupe scolaire actuellement avec la CCBJC, nous nous battons afin d'éviter une fermeture de classe, vous comprenez que pour nous ce serait une catastrophe, comme dans d'autres communes. Sachant que, d'après les sources de Monsieur l'Inspecteur de la circonscription de Joinville, 420 enfants dans ce département, tous les ans, partent.

Nous sommes à 15 minutes de Joinville, 45 minutes de Saint-Dizier et Chaumont, territoire essentiellement forestier et agricole qui n'apporte plus aucun emploi ou très peu ; le développement d'un modèle économique durable au regard de la désertification des territoires à ce jour est primordial de 45 à 60 emplois et évitera davantage cette démographie sachant que cela représente plusieurs familles avec enfants voire artisans pour l'entretien de la maintenance du site.

Agriculture :

Je reviens d'un séjour d'échange aux USA autour du thème de l'agriculture, j'ai vu des « startup » françaises implantées dans les campagnes parties aux USA parce que l'implantation est beaucoup plus facile ; pourquoi ne pas faire cela en France en prenant le meilleur de ce modèle ?

Actuellement, sur notre territoire, des exploitations de très grandes tailles sont reprises par des plus grosses encore sans apporter de l'économie à nos jeunes qui le souhaiteraient, ceci dû uniquement au manque financier.

A ce jour, nos jeunes quittent nos villages pour aller travailler dans les régions et pays proches (Luxembourg, Allemagne, etc...)

Bettoncourt : en 1976, 70 habitants aujourd'hui 20

Augeville : aujourd'hui, 2 habitants. Que fais-je ???

En conclusion, je suis pour le projet et compte sur l'administration pour surveiller l'installation ; notre région a aussi besoin de travail pour sauvegarder notre population la plus jeune et c'est très bien qu'il y ait des investisseurs qui veulent s'y installer.

Je n'ai pas dit qu'il fallait faire n'importe quoi et empoisonner les gens sur ce territoire, bien au contraire. Nous tous voulons le confort sans en assumer les contraintes, ce n'est pas très sérieux, je pense que la majorité souhaite la présence de ses enfants et petits-enfants dans l'avenir alors il est urgent, pour nous tous de trouver des solutions et faisons également confiance aussi au futur. ainsi qu'à la nouvelle technologie qui nous apportera d'autres solutions

Claude MALINGRE

Ré 18-12-2019.



ENQUETE PUBLIQUE
UNITECH

Contribution de Philippe NEVEU – 9 rue de la Butte - 52300 JOINVILLE
Inspecteur Divisionnaire Hors classe honoraire de la DGFIP
Conseiller municipal de JOINVILLE
Vice-président de la CCBJC

AVIS SUR LA DEMANDE DE LA SOCIETE UNITECH SERVICE POUR L'IMPLANTATION D'UNE BLANCHISSERIE INDUSTRIELLE ET D'UNE ZONE DE MAINTENANCE DESTINEES AU SECTEUR NUCLEAIRE SUR LE PARC D'ACTIVITES DE LA JOINCHERE

Depuis le début, je dis que je fais confiance dans les autorités françaises de contrôles, d'autorisations et de surveillances pour déclarer si une activité industrielle est dangereuse ou pas. Ce ne serait pas la première installation en lien avec le secteur nucléaire qui s'installerait sur le territoire français. J'estime que la France a suffisamment de recul pour avoir acquis, les méthodes et les processus qui permettent de garantir notre sécurité. J'ai habité et travaillé dans le département de la MANCHE et j'avais un beau-frère qui travaillait à « LA HAGUE » comme on dit la bas. Son gendre et donc mon neveu y travaille pour une société prestataire après un passé d'ingénieur EDF et qui a travaillé dans les deux sites de FLAMANVILLE. J'ai beaucoup échangé avec eux et tout ce que j'ai entendu, car je n'ai pas la prétention d'avoir tout compris, m'amène à penser que la sécurité est une priorité.

Actuellement à JOINVILLE j'ai dans mes proches deux ingénieurs, l'une a travaillé pour la CEA un moment et l'autre est actuellement en fonction sur le site de l'ANDRA à SOULAINES. Leurs discours, leurs propos sont de nature à me rassurer.

Il est très difficile de réunir en un seul document synthétique toutes les informations ainsi que les réponses aux questions que chaque JOINVILLOIS peut légitimement se poser. Les éléments ci-dessous ont été extraits des documents qui sont accessibles sur le site de la Préfecture de la Haute-Marne dans la cadre de l'enquête publique autorisée par l'arrêté n°3039 du 22 octobre 2019 de Mme la Préfète de Haute-Marne, conformément aux dispositions de l'article R.123-12 du Code de l'environnement.

Le projet d'UNITECH Services consiste dans la création d'un établissement industriel de nettoyage de linge, ainsi que d'entreposage et de maintenance de matériel et d'outillages, en provenance du secteur nucléaire français et européen.

L'établissement aura une superficie totale d'environ 18.775 m². Il s'étendra sur deux parcelles cadastrales (ZH-127 et ZH-130). Il comprend pour l'essentiel deux bâtiments industriels et de bureaux accolés l'un à l'autre sur une superficie d'environ 8.000 m², un parking d'environ 50 places, un bassin de rétention des eaux pluviales et des espaces extérieurs.

Les deux bâtiments, en ossature en béton, sont affectés à des activités différentes :

- **L'activité de blanchisserie** est exercée dans le bâtiment situé au nord ;
- **L'activité d'entreposage et de maintenance des matériels et outillages** est exercée dans le bâtiment situé au sud, dit « bâtiment annexe ».

Chacun de ces bâtiments est divisé en plusieurs zones (3 chaînes de lavage parallèles et une zone de traitement des eaux pour la blanchisserie ; une zone d'entreposage et une zone de travail pour le bâtiment annexe). Chaque bâtiment est associé à un espace d'accueil du personnel qui lui est propre.

Concernant la zone de maintenance: contrairement à ce qui peut être dit, elle était inscrite dans le projet depuis le départ et le titre de l'avis de la MRAE n° MRAE 2019APGE32 le démontre. Le bâtiment annexe, ou hall de propreté radiologique est destiné à accueillir plusieurs activités dédiées aux clients d'UNITECH SERVICES. Il permettra l'entreposage et la maintenance de matériels et d'outillages faiblement contaminés ou non-contaminés. La procédure de prise en charge de ces matériels et outillages sur le site d'UNITECH SERVICES comprend trois étapes successives :

-Réception : Les colis de matériels ou outillages sont réceptionnés dans le bâtiment annexe. Ils font l'objet, avant et après cette réception, d'un contrôle radiologique.

-Entreposage/Maintenance : Les colis sont entreposés dans une zone dédiée. Pour ceux qui requièrent des opérations de maintenance, ils sont ensuite acheminés vers une zone de travail. La zone de travail est spécialement préparée pour chaque commande en fonction d'une part, de la nature et du volume des matériels et outillages concernés et d'autre part, des opérations envisagées et de leur durée. Les opérations réalisées dans la zone de travail sont le contrôle radiologique, le tri, la découpe, le grenailage et le nettoyage ; elles sont réalisées par les clients d'UNITECH SERVICES sous son contrôle.

-Expédition : Les colis de matériels et outillages sont récupérés par les clients d'UNITECH SERVICES après vérification de leur niveau radiologique.

Concernant l'étude faune et flore: celle-ci conclut « L'artificialisation, les modes de gestion inadaptés et la présence d'espèces exotiques envahissantes confèrent à l'ensemble des habitats de la zone d'étude des valeurs patrimoniales faibles à très faibles »

Concernant la consommation en eau : s'agissant de la consommation en eau, UNITECH Services a mis en œuvre l'ensemble des meilleures techniques disponibles afin de limiter sa consommation d'eau et c'est leur intérêt financier. Par une étude en date du 16 novembre 2015, le syndicat des eaux de SUZANNECOURT a confirmé l'approvisionnement suffisant, les ressources sont de 2 000 m³/jour. Les besoins sont estimés sur la base de COEVORDEN, au démarrage de l'exploitation, 150 m³/jour et atteindra un maximum de 300 m³/jour. Même si les nouvelles machines devraient consommer beaucoup moins il faudrait que le prélèvement ne soit effectué que la nuit, ce qui d'ailleurs est prévu, à ma connaissance.

Concernant le traitement des eaux usées et les rejets dans le milieu : la solution retenue prévoit une double filtration suivie d'une ozonation. Elle a de bons résultats sur les polluants classiques mais ne permet qu'un abattement de 60 % de la radioactivité. Une tierce expertise concluait : « *Ainsi au regard des justifications apportées, les conclusions des études expertisées ne sont pas remises en cause par la présente tierce expertise* ». Dès lors, le dossier permet de démontrer que la société UNITECH SERVICES a mis en œuvre un système performant de traitement des effluents et de prévention des rejets accidentels correspondant à l'état actuel des progrès techniques et scientifiques aux techniques les plus efficaces.

Concernant le point de rejet des effluents liquide, le positionnement de celui-ci a été étudié afin de permettre une meilleure diffusion des effluents et afin de garantir à 300 m en aval du point de rejet, une eau de bonne qualité. Celle-ci correspond à des concentrations en phosphore inférieures à 0,2 mg par litre et à des concentrations pour les autres polluants inférieurs aux normes de qualité environnementale ou aux valeurs guides. Aussi l'étude permet ainsi de démontrer que les concentrations en polluants dans l'eau liés aux rejets de la laverie restent suffisamment faibles pour ne pas entraîner une contamination des poissons et une contamination de l'homme par suite de leur consommation. A 1,5 km et au-delà, la diffusion sera largement suffisante pour garantir une eau de très bonne qualité et respecter les normes sur l'eau potable.

Concernant le traitement et devenir des radioéléments dans le milieu aqueux : suite à l'avis de l'hydrogéologue missionné par l'ARS, il a semblé opportun à la société UNITECH SERVICES d'approfondir le contexte hydrogéologique local en fournissant un rapport technique et non un simple avis. Les conclusions de ce rapport permettent à la société UNITECH SERVICES de s'engager à mettre en œuvre au droit du point de rejet des effluents (dans un rayon maximum de 10 mètres) à titre préventif malgré une sédimentation négligeable due à la blanchisserie, des prélèvements de sédiments qui seront soumis à des analyses chaque semestre. Dans le cas où ces prélèvements révéleraient un niveau de radioactivité sensiblement supérieur à la valeur du point zéro établi avant la mise en œuvre de la blanchisserie, UNITECH SERVICES procédera à des travaux de type hydro pompage permettant de s'affranchir de tout risque de sédimentation potentielle. Si après 3 années d'exploitation aucune valeur significative n'a été détectée UNITECH SERVICES réduira sa surveillance à un prélèvement par an. Il est à noter que la société UNITECH SERVICES s'engage, dans le cadre des relations contractuelles avec ses clients, à ce qu'aucun de leurs colis ne contiennent d'uranium 235, autres que les traces dues à la radioactivité naturelle.

Concernant l'installation de traitement de l'air : les locaux seront équipés d'une ventilation spécifique, de type nucléaire, conçue et dimensionnée pour assurer un confinement des zones réglementées et diriger les éventuelles particules vers la ventilation d'extraction des locaux. Les filtres mis en place sont des filtres « THE » (Très Haute Efficacité), utilisés dans les centrales nucléaires ou dans les centres de recherches ou de traitement de matières hautement radioactives.

Concernant les nuisances sonores : UNITECH services a fait réaliser une étude des incidences acoustiques diurnes et nocturnes du projet. Conformément à l'arrêté du 23 janvier 1997 relatif à la limitation des bruits émis dans l'environnement par les ICPE, UNITECH SERVICES s'est engagée à ce que la blanchisserie respecte les valeurs maximales d'émergence de 5 dB(A) pour la période jour (7h-22h) et de 3 dB(A) pour la période nuit (22h-7h). Par ailleurs les niveaux maximums en limite de propriété ne devront pas dépasser 70 dB(A) de jour et 60 dB(A) de nuit. Par ailleurs, la circulation sur le site restera limitée : 4 camions par jour maximum pour la partie laverie et 5 camions par semaine pour la partie bâtiment annexe. Il est à noter toutefois que la zone d'étude est marquée par le bruit des infrastructures routières avoisinantes 5RD60 et RN67).

Concernant les rayonnements ionisants, la société UNITECH Services envisage de mettre en œuvre le principe ALARA, détaillé dans sa réponse à la MRAE. Les niveaux de rayonnement des linges réceptionnés au sein de l'installation sont très faibles mais ont été pris en compte dans les calculs d'expositions du personnel, des publics et de l'environnement. La conception du site permet de répondre à ces ambitions (murs séparateurs en béton) et les rapports de dosimétrie de l'actuelle usine de COEVORDEN qui ont servis d'éléments de références et témoignent d'un respect du code du travail (R4451-6 à R4451-8). **Les doses reçues seront minimales et inférieures aux seuils prévus par les dispositions réglementaires : selon la réglementation la dose annuelle liée aux activités industrielles nucléaires ne peut pas dépasser 1000 µSv par an pour la population. La dose annuelle prévisionnelle de l'installation d'UNITECH sera de 5,3 µSv par an, soit 0,5%.**

Concernant les aspects économiques, le projet sera créateur d'emplois. Dès l'ouverture de la société 40 emplois sont prévus. La société UNITECH s'est engagée auprès d'EDF de recruter d'une part, **sur le bassin de vie de Joinville** et d'autre part, **d'embaucher prioritairement des personnes en difficulté**. Cet engagement gravé dans le contrat qui les lie démontre la volonté de la société UNITECH de s'ancrer durablement dans le territoire.

Concernant les aspects touristiques, le projet ne devrait pas avoir d'impact négatif si l'on en juge par l'augmentation de 150 % du tourisme autour de SOULAINES. Ce site de stockage de déchets radioactifs n'a pas fait diminuer l'activité touristique autour du lac du DER, pas plus que l'activité touristique n'a diminué autour des châteaux de la LOIRE. Le tableau joint en annexe détaille l'évolution de l'activité touristique des quatre départements, entre les années 2010 et 2019.

L'Autorité Environnementale a rendu son avis le 18 avril 2019 : la conclusion est :

« Bien que portant sur le traitement de linge radioactif, les flux d'éléments radioactifs sont très limités et les enjeux environnementaux et de santé publique liés à la radioactivité restent faibles :

- le total des produits admis chaque année sur site représente une radioactivité de l'ordre de 1.10^9 Becquerels (Bq) ;
- la radioactivité du total des produits émis vers l'environnement, rejet d'eaux usées traitées et rejets atmosphériques représente de l'ordre de 4.10^8 Bq chaque année, c'est-à-dire une valeur très réduite.

Même si les enjeux sont limités, le projet comme les études d'impact et de danger doivent prendre en compte les obligations réglementaires issues du code de l'environnement (justification du projet, principe « ERC »...), du code de la santé publique et des réglementations internationales (Convention OSPAR en particulier). »

Pour assurer un maximum de sécurité et au nom du principe de précaution, il est nécessaire de demander qu'un « point zéro » soit effectué pour évaluer le niveau de contamination des différents milieux par tout type de polluant et qu'un suivi régulier des niveaux de rejets réels soit mis en œuvre. Par ailleurs la définition des mesures correctives ou suspensives en cas de constatation d'un risque doit être clairement définie.

Il conviendrait de s'assurer que l'analyse et la prise en compte de l'incidence potentielle sur la santé publiques de retombées aériennes sur des végétaux consommables ou de contamination de poissons par la chaîne alimentaire. Ce type de surveillance est généralement utilisé pour des INB (Installations Nucléaires de Base) telles que les centrales nucléaires. Si l'on regarde l'autorisation d'exploitation de la BAMAS à SAINT DIZIER, qui est 300 fois plus « radioactive » que la future installation, aucune surveillance de ce type n'a été demandée.

Quelques données pour mieux comprendre et juger :

Les Becquerels représentent le nombre de désintégrations de noyaux par radioactivité chaque seconde. Ils constituent une mesure de l'activité du produit. Par sa mesure pour un élément donné, on peut en déduire la quantité d'éléments radioactifs

Quelques ordres de grandeur d'activité (source IRSN) :

1 litre d'eau de pluie 0.3 à 1 Bq, 1 litre d'eau de mer 10 Bq

1 litre de lait 80 Bq, 1 kg de poisson 100 Bq, 1 kg de pomme de terre 150 Bq, 1 kg de café 1000 Bq (1 kBq)

1 kg de sol sédimentaire 400 Bq, 1 kg de granite 1000 Bq, 1 kg de cendre de Charbon 2000 Bq, 1 kg de sol granitique 8000 Bq

1 homme (70 kg) 7000 Bq (dont ~4500 Bq dus au potassium 40 des os, le reste est dû au carbone 14)

Un détecteur d'incendie 30 000 Bq (30 kBq)

1 kg de minerai d'uranium 25 millions Bq (25 MBq)

Radio-isotope pour les diagnostics médicaux 70 millions Bq, 1 kg de déchets nucléaires de haute activité (vieux de 50 ans), vitrifiés 10 000

Milliards Bq (10 TBq), Une source radioactive médicale 100 000 milliards Bq (100 TBq)

Cela représente, toutes choses égales par ailleurs, un rejet de radioactivité, ici essentiellement dans les eaux, voisin de celui qu'on obtiendrait en rejetant dans la Marne moins de 10 kg de sol granitique par heure.

A. JOINVILLE le 20 décembre 2019



Sources des données :

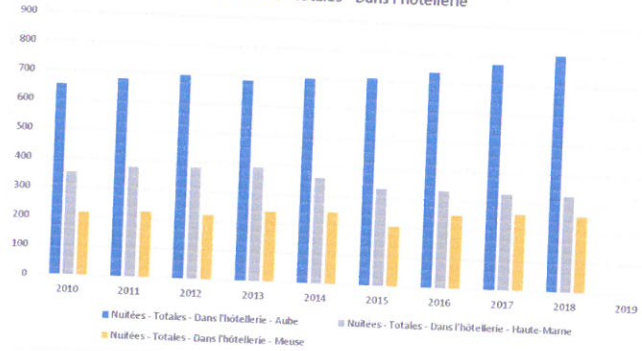
https://www.insee.fr/fr/statistiques/series/102414599?ZONE_GEO=2322766

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nuitées - Totales - Dans l'hôtellerie - Aube	653,55	677,29	687,34	685,08	700,76	710,11	737,22	770,87	807,91	
Nuitées - Totales - Dans l'hôtellerie - Marne	1448,42	1535,31	1520,74	1594,73	1616,67	1562,2	1578,57	1606,88	1663,29	
Nuitées - Totales - Dans l'hôtellerie - Haute-Marne	353,35	376,33	382,26	388,63	362,39	333,59	333,33	329,65	329,59	
Nuitées - Totales - Dans l'hôtellerie - Meuse	217,37	225,93	222,08	240,91	244,91	205,25	252,04	262,8	262	

Nuitées - Totales - Dans l'hôtellerie

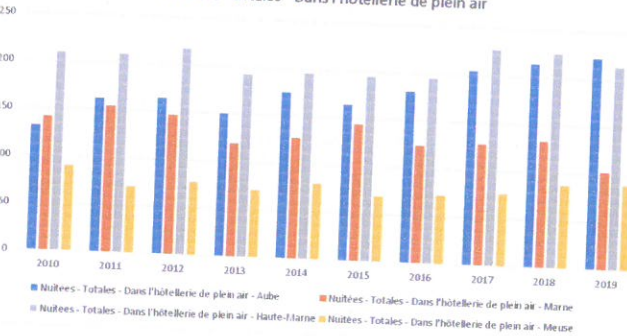


Nuitées - Totales - Dans l'hôtellerie

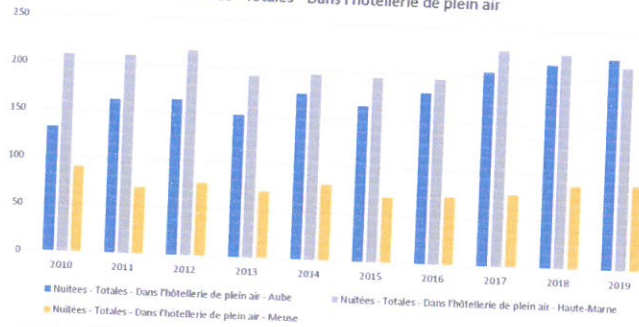


	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nuitées - Totales - Dans l'hôtellerie de plein air - Aube	131,46	162,15	164,22	150,53	174,98	164,18	180,94	204,8	214,61	222,16
Nuitées - Totales - Dans l'hôtellerie de plein air - Marne	141,56	154,31	147,12	119,24	127,06	143,99	123,84	127,95	132,72	102,71
Nuitées - Totales - Dans l'hôtellerie de plein air - Haute-Marne	209	209,55	216,85	192,68	195,53	194,87	195,24	227,77	225,69	213,63
Nuitées - Totales - Dans l'hôtellerie de plein air - Meuse	90,49	70,32	77,18	70,76	80,35	69,06	71,97	76,32	87,32	89,46

Nuitées - Totales - Dans l'hôtellerie de plein air



Nuitées - Totales - Dans l'hôtellerie de plein air



M. VITON Gilbert
N° 23 rue St Exupéry
52300 JOINVILLE

ENQUETE PUBLIQUE
UNITECH

A unepe SG

JOINVILLE, le 18 Décembre 2019

Je suis contre le projet UNITECH

Nous sommes à la campagne, nous respirons de l'air pur et nous voulons pas être empoisonnés par le rejet de fumées toxiques.

La Marne depuis plusieurs années a un niveau de plus en plus bas et on ne pourra plus la boire Elle sera contaminée aussi, plus de poissons.

Tout est fait pour attirer les touristes en Haute-Marne, sans oublier le lac du Der et tous les emplois. Nous avons une belle région. Il faut que nos enfants, petits-enfants et tous les habitants qui ont fait le choix de rester puissent continuer à y vivre.

Non à UNITECH

Cinq grands axes

Le Pacte offensive croissance emploi (POCE) signé lundi soir doit permettre d'agir selon cinq axes.

• Améliorer l'attractivité du territoire d'hyper-proximité de Cigéo, en aménageant le parc innovant et éco-responsable Parc Innov de Bure Saudron, en continuant le travail partenarial engagé dans le cadre du projet de développement du territoire, et en renforçant l'attractivité résidentielle du territoire.

• Développer et renforcer l'offre immobilière d'entreprises, en œuvrant en faveur de la réhabilitation des friches industrielles privées, en développant l'offre en tiers-lieux, hôtels et pépinières d'entreprises.

• Aider l'installation et le développement d'entreprises, en favorisant la création et la transmission/reprise d'entreprise, en accompagnant le maintien des métiers d'arts sur le territoire, en diversifiant le tissu économique local.

• Encourager et soutenir les initiatives de développement de l'économie "verte", en mettant en place une stratégie touristique "verte", en s'engageant pour le développement des énergies renouvelables, en accompagnant la mise en place de cultures maraîchères et en valorisant les végétaux présents sur le territoire (l'ortie notamment).

• Accompagner l'emploi, la formation et l'insertion. Il s'agira de répondre aux besoins en compétences des entreprises, d'assurer la promotion des métiers en tension et les métiers suite à l'implantation d'entreprises, de renforcer l'insertion par l'activité économique, et d'apporter des solutions de formation de proximité.

CIGEO est une sécurité;
on a vu l'exemple avec
AZE - LUBRIZOL

MAIS PAS UNITECH

se pencher sur l'éducation

Il n'est pas question d'avaler la pilule ni
la couleur.

Ce maire de SUZANNECOURT a-t-il encore un peu
de cervelle pour dire que l'eau rejetée sera potable
au regard des normes ?? Voir article du journal de la H^{te} Marne
du 13-12-2019 en page 2

Pas d'entreprise Américaine polluante
sur notre sol à SUZANNECOURT site de la
Joinchère cela suffit

Après s'être retiré de la COP de PARIS.

J'ose espérer le refus de Madame la Préfète
sans quoi ce sera une condamnation vis à
vis de nous, et de la population.
Le respect de l'environnement est primordial

~~2016~~

Marie-Noëlle DUPONT. Villiers-sur-Marne Annexe 57

Je suis contre l'implantation d'une laverie nucléaire à Suzannecourt.

1. La Marne peut-elle supporter cette pollution supplémentaire sans conséquences sur son environnement ?
 2. Cette laverie ne sera-t-elle pas située trop près des habitations ?
N'y aura-t-il pas une qualité d'air dégradée, des odeurs, des bruits supplémentaires, une vue imprenable sur les bâtiments d'UNITECH ?
 3. Pourquoi nos élus (mairie, communauté de communes) accueillent-ils de tels projets ?
Est-ce parce qu'il n'y a pratiquement plus que le "nucléaire" qui propose des emplois ?
 4. Quels sont les projets réels d'UNITECH ?
apparemment il ne s'agit pas simplement d'une laverie.
- Tous les arrosages financiers par CIGEO des communes environnant "BURE" me rendent inquiète : on achète le silence de nos élus en contre-partie de restaurer, aménager nos lieux publics. Pourquoi, si ce sont des projets si bien.
 - J'aimerais qu'il y ait un débat public entre des gens compétents et honnêtes, des deux bords.
 - le "nucléaire" est-il le seul avenir pour notre département ?

L'association « GUDMONT dit NON » s'oppose à la venue de l'industriel UNITECH sur le site de La Joinchère à Suzannecourt.

Nous constatons que cette entreprise a minimisé son **activité de traitement des métaux** et même passé sous silence **la décontamination de ces métaux issue de sites de clients**.

Cette activité n'est en rien compatible avec l'activité de **BLANCHISSERIE INDUSTRIELLE**. De plus, nous constatons qu'une réunion contradictoire n'a pu avoir lieu avant l'enquête publique, nous constatons que les **règles élémentaires d'information du public ne sont pas respectées**, à commencer par un maire qui, pour faire accepter le projet objecte que cette activité de **BLANCHISSERIE** n'a rien à voir avec le nucléaire ...

La transmission des documents aux divers associations a été laborieuse, nous ne voyons pas en quoi cette étude respecte les règles de transparences voulues par l'état en ce qui concerne le principe de précaution inscrit dans la COMMISSION EUROPEENNE et les lois sur l'information du public en matière environnementale.

Nous constatons que les chiffres donnés par le seul industriel via un bureau d'étude rémunéré par ses soins comportent des erreurs et minimisent à souhait les impacts sur l'environnement surtout en ce qui concerne **l'activité de décontamination** dont nous n'avons pas d'estimatif de volumes traités.

L'industriel lui-même via son site estime une évolution de son **activité de décontamination** avec le démantèlement des premières centrales nucléaires,

Quels volumes traités ?

Quels seront les polluants présents ?

Sommes-nous toujours dans une seule BLANCHISSERIE INDUSTRIELLE ?

Nous constatons encore que cette activité de décontamination de produits clients n'est pas connexe avec les activités clairement stipulées dans la description du site et les statuts de la société.

On ne peut absolument pas parler de maintenance et d'atelier de maintenance lorsqu'il s'agit de dépolluer des ferrailles issues de l'industrie du nucléaire et appartenant à des clients, cette activité est nommée S3 dans la lettre de description de l'activité sur le site de l'industriel.

De plus, nous notons que l'activité **BLANCHISSERIE** est réglementée strictement par des textes de lois précis, Ces règles ne sont pas les mêmes pour le traitement des métaux ...

Nous constatons et avons eu confirmation que le débit des eaux de la Marne peut s'avérer trop bas pour obtenir une dilution, la préfecture nous assure que l'industriel ne pourra pas rejeter ses eaux usées en période d'étiage, n'est-ce pas un peu surréaliste de penser que l'industriel construise un site avec un tel risque ? Nous avons tout lieu de penser que cette question a été étudiée et qu'une solution de contournement est prévue sinon il se priverait de travailler durant de nombreux mois, la période de sécheresse commençant de plus en plus tôt dans la saison.

L'entreprise a une forte activité durant l'été, sans aucun doute, des stockages sont prévus sur site, le moment venu, ils provoqueront un surplus d'activité sur le site en reprise, d'où un risque majeur de pollution divers, dont l'air largement aussi sous évalué.

Enfin et d'une façon définitive, nous nous opposons à toute activité concernant les déchets nucléaires ou le traitement de matières contenant de la radioactivité, nous sommes suffisamment impacté par le projet Cigeo, La base de maintenance Socodei de St Dizier et le stockage de Soulaines Dhuys constituant un triangle unique en France. Enfin nous pensons que tout projet industriel nouveau ne doit absolument plus polluer, sinon, nous ne comprenons pas l'utilité des accords de Paris du Grenelle de l'environnement des COPs.

Annexe . 59

Claude BERGAUT

Poissons le 19 décembre 2019

16 RUE DU ham

52230 POISSONS

à

Monsieur le Président de la commission d'enquête

Sur l'affaire UNITECH

26 bis grande rue-52300 SUZANNECOURT

Monsieur,

Par la présente, je vous fais part de mon opposition formelle à ce projet de laverie industrielle « atomique ».

Mes raisons sont les suivantes :

-1° De projet de laverie industrielle, les différentes informations recueillies mettent en évidence que ce n'est pas uniquement un projet de laverie mais un projet plus complexe de laverie de linges en provenance de centrales atomiques !!! et de démantèlement de matériel contaminé...

-2° Les éléments distillés ne sont pas rassurants :

- traitement des eaux de lavage ?

- filtrages des vapeurs de séchage ?

- diffusion dans l'air ?

- Décantation des eaux où non, déversement directement dans la Marne ???

- etc...etc...

-3° Le responsable rencontré lors du lancement du projet à THONNANCE nous a asséné des affirmations du genre : il n'y aura pas plus de radio activité que celle existante naturellement !!!

- On ne peut pas croire un seul instant ce genre d'affirmation gratuite...

- Les bassins de décantation pour l'eau où seront-ils installés, il n'y a guère de place sur ce terrain.

- quel sera le temps nécessaire de cette décantation ? Combien de bassins seront nécessaires ?

- où au contraire rejet direct dans la Marne de tous ces effluents radio-actifs qui entraîneront une pollution en aval de tout le fleuve sans oublier le lac du der...

- Combien d'eau préleveriez-vous dans la nappe chaque jour ? 200 M3 ??? où plus ??? Si on en croit les prévisionnistes, le changement du climat, le réchauffement de la planète entraînera un

manque de pluviométrie. On a pu le constater cet été où on aurait pu traverser la Marne, au pont de Joinville presque à pied sec !!!

Autre sujet de préoccupation, la sécheresse sévit, les nappes s'assèchent, il y a manque d'eau...

Comment fait-on pour la population ? on demande aux municipalités de faire des forages à 20 ou 30 kms, comme à VITTEL, à leurs frais ?

Autre hypothèse dont personne ne parle : S'il n'y a plus d'eau, UNITECH ne peut plus fonctionner ??? Manque à gagner énorme pour cette société américaine. Croyez-vous qu'elle va attendre l'arrivée de nouvelles pluies où que les nappes soient rechargées ? Je n'y crois pas un seul instant. Vous n'êtes pas sans savoir que grâce à l'EXTRATERRITORIALITE, les tribunaux américains nous condamneront pour non respect de nos engagements de fourniture d'eau à plusieurs centaines de milliers ou de millions de dollars !!! Dans ce cas, qui paiera ? La communauté de commune de Joinville ?, les habitants du secteur ? Et tout ça pour quelques salaires de misère. On marche vraiment sur la tête !!!

- 4° POLLUTION ATMOSPHERIQUE

En ce qui concerne la pollution atmosphérique, c'est encore pire. Le site se trouve à proximité immédiate d'un lotissement. Moins de 100 mètres des premières habitations et, comble de la situation, les autorités locales ont laissé construire un pavillon, cette année, dans ce même lotissement !!!

Pour information, les vents dominants dans ce secteur sont d'ouest en est et non pas l'inverse comme annoncé dans le projet. Les vallées de Thonnance, Poissons sont donc sous ces vents dominants. Les particules radio actives seront donc dispersées sur toutes ces vallées. Je ne parle que de temps clair. Il y a souvent du brouillard persistant dans la vallée de la Marne, arrêtez-vous vos machines oui où non ? Inutile d'avoir fait SAINT CYR pour comprendre que tout Joinville sera baigné dans cette soupe de radio activité. Quid de toutes ces retombées sur les animaux, les plantes, les jardins et les poissons de rivière??? Quelle incidence sur l'alimentation humaine demain ? Si cette pollution est avérée demain les autorités nous interdiront la consommation de ces aliments et nous dirons « on ne savait pas » !!! Autant de questions qui restent en suspend et dont nous serons les victimes. Avez-vous seulement envisagé de faire des contrôles dans ce domaine avant de lancer ce projet ?

- 5° Les AUTORITES

Certes, les partisans du projet essaient de nous rassurer, mais n'apportent ni certitudes ni arguments en la matière. La seule chose qui les motive, c'est la création d'emplois, de 40 emplois nous dit-on ???

D'handicapés peut être, en contrat précaire ??? pour quel salaire ?

Les emplois, ce n'est pas tout, la santé de la population de tout le bassin, et aussi, bien plus loin, toute la vallée SAINT DIZIER, VITRY LE FRANCOIS etc...etc... Cette santé est bien plus importante que les taxes, et tout le fric qui sera, pour l'essentiel, pour les américains...


On peut comprendre que ça peut assurer une réélection, mais l'humain dans tout ça? La démocratie?
Ce projet aurait pu être soumis à référendum !!!

6° PATRIMOINE BATI

Jamais il n'a été question du patrimoine des habitants. Certes la valeur de ces biens est modeste mais qu'en sera-t-il demain ? **Invendable**. Avez-vous prévu des provisions pour indemniser les propriétaires ? Aider les jeunes qui viennent de faire construire leur pavillon à 2 pas de votre futur site alors qu'ils ignoraient votre projet ?

Avant de lancer un tel projet, je demande qu'un débat soit organisé avec le responsable d'UNITECH et un ingénieur en radio activité indépendant comme Monsieur THUILLIER Pour expliquer dans le détail, les avantages, mais aussi les inconvénients de cette implantation à cet endroit là.

En résumé, pas de lancement de ce projet avant d'avoir répondu à ces questions.
Cordialement.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. P. P.' or similar, written in a cursive style.